

Territoire de Ruhengeri  
Chefferie du Kibali-Buberuka .-

Murambi le 20/2/58

Objet:  
Réf: lettre n° B/I22/A.I.I4  
du 3/2/58

Ruhengeri



3949

Monsieur l'Administrateur Territorial  
Assistant

à  
R U H E N G E R I

Monsieur l'Administrateur,

Comme suite à votre lettre, m'ordonnant  
d'envoyer un policier ou un clerc pour faire une  
enquête au sujet des biens du nommé Rukema, j'ai l'hon-  
neur de porter à votre connaissance que j'y ai envoyé  
le Greffier Gatera, ci-joint le procès-verbal d'enquête  
effectuée.-

Le Chef Mulisa .A

*M. Mulisa*  
*à Rukema*  
*présente encore*  
*AI 14*

Le 17/2/58, Greffier Gatera Ch. J'arrive à l'enclos (urugo) du nommé Rukema, en compagnie du s/Chef Musitari, des notables et des indigènes des environs.-

Rukema déclare : je ne veux pas entrer dans la hutte, parce que ce que je désire se sont mes biens, que le s/chef Musitari y entre, les retire et me les donne.-

Q: Y-a-t-il vos biens que le s/chef Musitari conserve ?

R: Parce qu'il a chassé ma femme, je crois que c'est lui qui les conserve.-

Q: Voulez vous entrer dans la maison avec le s/chef Musitari ?

R: Je ne le veux pas parce que mon habitation est devenu lamentable je pourrais y entrer en présence de Monsieur l'Administrateur parce que c'est à lui que j'ai expliqué le nombre de ~~mes~~ biens que j'avais dans cette hutte, avant que Musitari ne chasse ma femme à mon absence .-

Q: S/Chef Musitari y-a-t-il de biens du nommé Rukema que vous possédez ?

R: Je jure au Nom du Mwami du Ruanda, je ne possède rien, avant qu'il ne soit emprisonné, il avait quitté ma s/chefferie lui et toute sa famille pour le paysanat Kigali, après j'ai été averti de ce qu'il s'est évadé, j'ai été à sa recherche, il a été surpris et conduit au parquet, celui-ci l'a emprisonné, je me demande comment il a pu me laisser ses biens, alors qu'il avait quitté ~~ma~~ avec toute sa famille depuis longtemps même à mon insu

Sont présents:

Ntambara-Ndabarinze- Sebutwari (Conseillers)

Kamanzi--Mukunzi- Nyiridandi-Minani-( Habitants )

Kanyamajyeri-Sebyondo- Rukara( )

Le Greffier Gatera, Ch.  
sé Gatera .-

Vu le Chef a.i  
Mulisa A  
sé Mulisa

arrived at the ...  
at 3/4/...

March 1947

Plot: ...  
at 3/4/...

...  
...  
...

...  
...

...  
...  
...  
...  
...

...  
...  
...

117



RESIDENCE DU RUANDA

Ruhengeri, le 3/2/58

TERRITOIRE DE RUHENGERRI.

N° B/ I22/A.I. 14

Au Chef MULISA,

à

MURAMBI.

Chef,

Je vous prie de bien vouloir envoyer un policier

*n° B/170/A.I.14* ou votre clerc, à la maison du nommé RUKEMA, de la s/chefferie

Kinyoma, s/chef Mustari, pour faire le constat ~~et~~ ~~contage~~ des

bien s'y trouvant,

*le présumé se plaignant de ce que sa femme a été chassée sans prendre les mesures conservatoires.*

Vous me ferez parvenir dans la suite les résultats

L' ADMINISTRATEUR TERRITORIAL ASSISTANT

PRINCIPAL,

GILLET, A.



- .K.F. -

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI  
RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE RUHENGERI.  
=====

Ruhengeri le 3I-I-1958

n°D/ II7/A.I.I4

Au sous-chef MUSTARI.

à

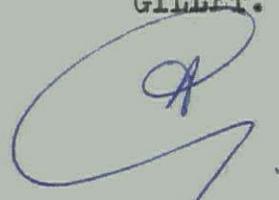
K I N Y O M A.  
=====

Monsieur le sous-chef,

Veillez me faire savoir s'il y a un  
empêchement à ce que le nommé RUKEMA puisse pren-  
dre ses biens qui dit-il se trouvent dans son rugo

L'Administrateur Territorial Assistant,

GILLET. A.



/B.A./

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI  
RÉSIDENTENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE RUHENGERI .-

Ruhengeri le 10/2/58

N° B/170/A.I.I4

Chef Mulisa Antoine  
à  
M U R A M B I

Monsieur le Chef,

Je vous rappelle ma lettre n° B/122/  
A.I. 14 du 3/2/58 et vous prie d'y réserver une suite urgente.  
Concerne affaire des biens du nommé RUKEMA.

L'Administrateur Territorial Assistant,  
GILLET A.

